



## PEINE de MORT aux ETATS-UNIS, ABOLITION en EUROPE

Article de Sylvie Kaufmann (\*) publié dans *The International New York Times* le 4 novembre 2014

Quand Felix G. Rohatyn arrive à Paris en 1997 comme ambassadeur, il pense que la controverse à laquelle il devra faire face sera la méfiance française envers « l'hégémonie américaine ». A sa grande surprise il découvre que le sujet de controverse numéro 1 c'est l'usage de la peine de mort.

La « haine incroyable des français pour la peine de mort », me dira-t-il en 2001, à son retour à New York, « m'a ouvert les yeux »; sans doute aussi son amitié pour Badinter, le ministre de la justice français qui, sous la présidence de François Mitterrand, a mené la lutte pour l'abolition la peine de mort en 1981.

« Toutes ces manifestations, devant l'ambassade et les consulats, montrent à quel point les gens se passionnent pour cette cause, et en définitive, je pense qu'ils ont raison » dit M. Rohatyn,

Deux articles récents - un en France et un autre aux Etats-Unis - montrent que si le débat subsiste à Paris, il a pris une nouvelle tournure aux Etats-Unis. L'opinion américaine sur la peine de mort a grandement évolué ces dix dernières années, et l'Europe a joué un rôle important dans ce changement.

En Septembre, un supplément du journal *Le Monde* inclut un article sur la visite de Badinter à la prison de la Santé à Paris, actuellement fermée pour rénovation. C'est ici, en 1972, qu'il voit guillotiner un des derniers condamnés à mort français, un homme dont il est l'avocat et qu'il a désespérément tenté de sauver. « L'ombre de la guillotine est partout, » fait tristement remarquer M. Badinter, aujourd'hui âgé de 86 ans.

De l'autre côté de l'Atlantique, le *Texas Monthly* de Septembre publie une longue interview de Michelle Lyons, ancienne journaliste de *The Huntsville Item* qui a été, pendant plus de dix ans, en charge de la communication au ministère de la justice du Texas. J'ai moi-même rencontré Melle Lyons en 2001, alors jeune journaliste de 25 ans, chargée de la rubrique sur les prisons texanes. Je l'interroge sur l'exécution à laquelle elle vient d'assister, et sur sa description des « derniers rôles » des prisonniers après l'injection létale : « Certains donnent l'impression de tousser », dit-elle « certains poussent un long soupir ».

Je suis frappée par le comportement très froid de cette jeune femme intelligente et directe, confrontée à de si sombres réalités. Je ne vais pas chercher à tester son point de vue sur la peine de mort, mon éducation européenne me donnant à penser que c'est une épreuve pour elle, même si elle ne le montre pas.

Mademoiselle Lyons, qui a maintenant près de quarante ans et est mère de plusieurs enfants, vient de quitter son emploi au ministère de la justice. A ce jour, elle a assisté à 278 exécutions. Elle dit en toute candeur, au *Texas Monthly* : « Je pense que c'est le moment opportun pour ce type de décision. »

Si M. Badinter est encore hanté par la guillotine, 42 ans après avoir été témoin d'une exécution, cela semble tout à fait normal pour des Européens de penser que Melle Lyons est perturbée après avoir assisté à 278 exécutions. Ce qui est nouveau c'est que Melle Lyons fasse part de ses sentiments et qu'elle trouve une audience, dans son propre pays, prête à l'écouter.

Selon un sondage *Gallup* publié la semaine dernière, le pourcentage de gens favorables à la peine de mort aux Etats-Unis est maintenant de 63%; il était de 80% dans les années 90.

Sans relâche, depuis les trente dernières années, les Européens et leurs gouvernements ont fait

campagne contre la peine de mort pour faire pression sur la puissante Amérique. Même la Commission Européenne est intervenue en 2011, en interdisant l'exportation de huit produits utilisés dans l'injection létale dans les prisons américaines. En 2012, l'Union Européenne a adopté « Le Plan d'Action pour la défense des Droits Humains », faisant de la lutte contre la peine de mort une priorité.

Aux Etats-Unis, la peine capitale reste légale dans 32 Etats mais la dynamique est en route: six Etats ont aboli la peine de mort durant ces six dernières années, et plus d'une douzaine d'autres Etats observent un moratoire sur la peine de mort. Deux facteurs ont été décisifs dans le déclin de la peine de mort aux Etats-Unis depuis 15 ans. L'un est le fruit de campagnes menées par de charismatiques avocats américains pour prouver l'innocence de gens condamnés à tort, parfois grâce à l'utilisation de tests ADN; cette campagne a permis d'innocenter 146 condamnés depuis 1973. Le fait que des gens puissent être exécutés pour des crimes qu'ils n'ont pas commis inquiète nombre de citoyens américains.

L'autre facteur est l'absence de « médicaments » pour les exécutions car, suite aux pressions des militants européens les firmes pharmaceutiques ont cessé d'en vendre aux Etats qui exécutent. Ce manque de médicaments a laissé le monde de l'exécution en plein désarroi.

Certains Etats ont commencé à tester de nouveaux produits et de nouveaux protocoles. Parfois ça marche, parfois non. Il y a des exécutions « ratées » comme celle de *Clayton Lockett*, le 29 avril dernier, dans le Oklahoma, qui doit être interrompue car il se débat, est pris de convulsions et tente de se lever de la table à laquelle il est attaché; il meurt finalement d'un arrêt cardiaque 43 minutes plus tard ; c'est une parfaite illustration des « châtiments cruels et inhumains », bannis par le 8ème Amendement à la Constitution.

Un jeu du chat et de la souris s'est instauré : c'est désormais la firme pharmaceutique *Mylan*, installée en Pennsylvanie, qui est la cible des abolitionnistes. Depuis que l'Alabama a annoncé avoir utilisé un produit fabriqué par *Mylan* pour l'injection létale, un fond d'investissement allemand a vendu toutes les parts qu'il détenait dans cette firme.

Pour les abolitionnistes européens, que la machine à tuer continue néanmoins à fonctionner dépasse l'entendement et renforce leur détermination. Car l'Europe et l'Amérique sont censées partager des valeurs identiques.

« La peine de mort est contraire aux idéaux qui ont fondé l'Amérique, » déclare Richard Dieter, directeur du *Death Penalty Information Center*, à une rencontre récemment organisée par une délégation européenne à Washington.

Et elle est aussi contraire à l'idée que les Européen se font des valeurs fondatrices de l'Amérique. Et l'Europe le fait savoir. C'est l'influence bénéfique de l'Europe.

(\*) Sylvie Kaufmann est journaliste au journal *Le Monde* et en a été la rédactrice en chef.

## **Collectif français de soutien à Mumia Abu-Jamal**

rassemblant une centaine d'organisations et de collectivités publiques

43, boulevard de Magenta 75010 Paris / TEL : 01 53 38 99 99 / E MAIL : [contact@mumiabujamal.com](mailto:contact@mumiabujamal.com)

MEMBRE DE LA COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

[www.mumiabujamal.com](http://www.mumiabujamal.com)